



**HAL**  
open science

# Une nouvelle inscription d'époque franque découverte à Tyr

Cécile Treffort

► **To cite this version:**

Cécile Treffort. Une nouvelle inscription d'époque franque découverte à Tyr. Pierre-Louis Gatier, Julien Aliquot, Lévon Nordiguian. Sources de l'histoire de Tyr. II. Textes et images de l'Antiquité et du Moyen Âge, Presses de l'IFPO – Presses de l'Université Saint-Joseph, pp.131-133, 2017. halshs-02944573

**HAL Id: halshs-02944573**

**<https://shs.hal.science/halshs-02944573>**

Submitted on 24 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Une nouvelle inscription d'époque franque découverte à Tyr

Cécile TREFFORT

Bien que relativement limitée en nombre, la documentation épigraphique présente un véritable intérêt pour connaître la société de Tyr à l'époque médiévale. On ne peut donc que se réjouir de l'ajout d'un nouvel exemplaire à l'inventaire des inscriptions latines et françaises des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles dressé en 2011, qui n'en comptait que dix-huit<sup>1</sup>, même si l'on ignore son lieu de conservation actuel. Il s'agit d'une plaque de pierre portant gravées, au sommet, une croix enserrée dans un cercle et, dans sa partie inférieure, quatre lignes d'écriture formant une épitaphe en ancien français. Le monument est connu par deux photographies différentes<sup>2</sup>. La première, véritable cliché archéologique pris manifestement après nettoyage de la pierre, est conservée à Damas, sans indication de date, dans la photothèque de l'Institut français du Proche-Orient, avec la mention « Inscr. franque de Tyr » et le numéro d'inventaire « 5150 = F 4195 » (**Fig. 1**). La deuxième, retrouvée dans le fonds photographique de la Bibliothèque Orientale de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth, pourrait avoir été prise peu de temps après la découverte : le bloc, qui semble encore porter quelques traces de sédiment, est posé au sol sur une feuille de papier, appuyé contre une caisse en bois. Le cliché est accompagné, sur l'enveloppe, de quelques indications manuscrites portées par le Père René Mouterde. On y apprend notamment que cette pierre, provenant de la « banlieue de Tyr », fut « communiquée à Mr Paul Deschamps fin avril 1930 » avant d'être achetée « par un ami du P. Karam de Tyr (7 mai 1930) »<sup>3</sup>.

- 
1. C. Treffort, « Les inscriptions latines et françaises des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles découvertes à Tyr », in P.-L. Gatier, J. Aliquot et L. Nordiguan (éd.), *Sources de l'histoire de Tyr. Textes de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Beyrouth, 2011, p. 221-251.
  2. Je dois la connaissance de ces deux clichés à Julien Aliquot, Pierre-Louis Gatier et Lévon Nordiguan, que j'ai plaisir à remercier ici.
  3. Ce P. Karam est certainement l'abbé Nicolas Karam, curé de Yaroun et amateur d'archéologie actif à Tyr et dans sa région dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, qui informait régulièrement les jésuites de Beyrouth de ses découvertes et qui avait constitué une collection d'antiquités encore connue d'H. Seyrig à la fin des années 1950 (« Antiquités syriennes 68. Une monnaie de Césarée du Liban », *Syria*, 36, 1959, p. 40 n. 2).

D'après les mêmes notes, le bloc, en « marbre gris veiné de vert, sans dépôt de calcaire », mesurait 33 cm de haut pour 23 cm de large. On ignore son épaisseur, mais son aspect général plaide moins pour une stèle qui aurait été fichée en terre que pour une plaque encastrée dans un mur ou sur un monument. Sa surface principale est assez bien conservée pour qu'on puisse observer sans problème le détail de la partie sculptée, qui n'a pour l'instant pas d'équivalent connu, du moins dans la région. Il s'agit en effet d'une croix dite « de Lorraine », qui semble placée sur un emmarchement, flanquée de deux éléments végétaux à ses pieds, le tout étant entouré d'un grand cercle. Le texte est disposé dans la partie inférieure de la plaque en quatre lignes superposées de manière régulière, même si aucune trace de réglage ne subsiste. Il se lit parfaitement bien :

.IC.GIST.DIMON  
 CHVNS.QVI.FV.  
 ATORT.OCIS.[.]  
 RIEZ.POR.[.]

*Ic[i] gist Dimon Chuns qui fu a tort ocis. [P]riez por [li].*

« Ici gît Dimon Chuns qui fut tué à tort. Priez pour lui. »

Les lettres, qui devaient mesurer environ 2 cm de haut, sont composées en majorité d'onciales dont certaines sont complètement fermées (C, E et F notamment) ; seuls les A, les T et les V ont gardé une forme issue des capitales romaines, avec toutefois des extrémités amplifiées par des traits (barre horizontale au-dessus du A et du V, lignes verticales pendant aux extrémités de la barre horizontale du T) qui concourent à l'unité graphique de l'ensemble. Le texte, qui ne comporte aucune abréviation, présente une ponctuation systématique, avec trois points superposés entre chaque mot. L'ensemble des éléments paléographiques, associé à l'usage de la langue française, suggère que l'inscription a été gravée au <sup>xiii</sup> siècle.

On ignore malheureusement qui est ce Dimon Chuns, dont le nom est peu commun, et la raison qui lui valut d'être mis à mort « à tort ». La qualité de la réalisation de l'épithaphe, sur une plaque de marbre, avec un décor soigné, laisse supposer que le personnage était relativement important. On peut espérer qu'un jour la trace de l'événement qui lui coûta la vie, assez exceptionnel pour devenir le seul élément biographique consigné sur son épithaphe, sera retrouvée dans la documentation manuscrite contemporaine.

Cécile TREFFORT  
 Centre d'études supérieures de civilisation médiévale  
 Université de Poitiers



Fig. 1. Épitaphe franque de Tyr (© Ifpo).